

LE PARTAGE DU FARDEAU DANS LA COMMUNAUTÉ TRANSATLANTIQUE

5 février 2010, de 9h30 à 15h30, à l'Université de Montréal, salle à confirmer

PROGRAMME

9h30-10h00	Accueil
10h00-10h15	Présentation de la journée d'étude Frédéric Mérand, Université de Montréal
10h15-12h00	Intervention de James Sperling (Université d'Akron, Ohio) sur le partage du fardeau dans les organisations multilatérales : le cas de l'Afghanistan Discussion
12h00-13h30	Dîner
13h30-15h15	Intervention de Ole Jacob Sending (NUPI, Oslo) sur le partage du fardeau lors des opérations de paix : le cas du Liberia Discussion
15h15	Conclusions Martial Foucault, Université de Montréal

Participation et déroulement

La journée d'étude réunit des chercheurs travaillant sur la problématique du partage du fardeau et des représentants des organisations concernées : les ministères de Défense nationale et des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies. Des étudiants préparant leur maîtrise ou leur doctorat concernés par ce thème pourront également assister aux discussions. Les deux séances commenceront par des interventions de quinze minutes présentant les enjeux principaux, structurant et lançant les échanges.

Contact

Niels Lachmann, niels.lachmann@umontreal.ca
Bureau 514-343-6111 ext.17289, Cellulaire 514-618-7429

Présentation du thème de la journée:

Le nombre croissant d'opérations civilo-militaires multilatérales après la fin de la guerre froide a intensifié le problème du partage du fardeau, comme le démontre actuellement la mission FIAS en Afghanistan: le gouvernement des États-Unis enjoignant aux membres européens de l'OTAN d'engager plus de troupes, des États avant tout engagés dans des missions de combat demandant à leurs alliés de dépasser leurs réticences, etc. Toutefois, les discussions sur le nombre de personnel à engager en Afghanistan ne sont que le sommet visible de l'iceberg. Dans la partie immergée, on rencontre les problèmes de savoir si un allié a contribué suffisamment à l'effort collectif et si la méthode déterminant ce qui est une contribution suffisante a été et reste valable. Par exemple, se pose la question de savoir si le PIB est vraiment un indicateur fiable de la capacité d'un État à prendre en charge des participations financières dans un cadre multilatéral.

Le but de la journée d'étude est d'explorer toute la profondeur de l'iceberg du partage du fardeau. L'intérêt se porte essentiellement sur le cadre transatlantique et les engagements concernant la sécurité collective. Les mécanismes du partage du fardeau de l'OTAN et leurs limites sont bien sûr un des aspects essentiels de cette interrogation. Mais il apparaît tout aussi important d'analyser la relation entre les États nord-américains, l'OTAN et la Politique européenne de sécurité et de défense de l'UE. Ce rapport est d'une importance particulière pour le Canada puisque l'idée d'articuler la coopération de sécurité transatlantique par deux piliers – les États-Unis et l'UE – menace de le marginaliser dans l'OTAN. Un élargissement tout aussi nécessaire de la perspective sur le partage du fardeau transatlantique provient de l'exemple des opérations de la paix de l'ONU, qui ont été une des priorités canadiennes traditionnelles.

L'intérêt de la journée d'étude se porte donc sur la manière dont les États et les organisations multilatérales appréhendent les standards actuels de partager le fardeau. Une possibilité en est que certains acteurs puissent apparaître comme des profiteurs, alors qu'ils fournissent des efforts essentiels mais non aussi facilement quantifiables pour la sécurité collective, sur le terrain de la diplomatie ou en acceptant des missions particulièrement à risque. En lien avec cela se pose la question des différents modes de financement des opérations d'organisations multilatérales comme l'ONU, l'OTAN et l'UE et des différents degrés d'engagement de la part de leurs États membres. La question qui se pose dans ces cas et celle de savoir si, comment et pourquoi ces revendications de participer pleinement au partage du fardeau sont prises en compte et l'influence de ce processus sur la pratique multilatérale.

WORKSHOP
BURDEN-SHARING IN THE TRANSATLANTIC COMMUNITY

February 5th, 2010, 9:30-15:30, at the University of Montréal

PROGRAMME

9h30-10h00	Registration and coffee
10h00-10h15	Opening remarks Frédéric Mérand, University of Montréal
10h15-12h00	Presentation by James Sperling (Akron University, Ohio) on burden-sharing in multilateral organisations: the case of Afghanistan Discussion
12h00-13h30	Lunch
13h30-15h15	Presentation by Ole Jacob Sending (NUPI, Oslo) on burden-sharing during peace operations: the case of Liberia Discussion
15h15	Concluding remarks Martial Foucault, University of Montréal

About the workshop

The workshop will be attended both by researchers working on themes related to burden-sharing and to representatives of organisations concerned by this theme: the Canadian ministries of National Defence and of Foreign Affairs and International Trade, the North Atlantic Treaty Association, the European Union, and the United Nations. Graduate students with a special concern for the theme of the workshop also will be offered the opportunity to assist. Each session will start with a presentation of about fifteen minutes presenting the essential issues so as to provide a framework for a fruitful discussion.

Contact

Niels Lachmann, niels.lachmann@umontreal.ca
Office 514-343-6111 ext. 17289, Cellphone 514-618-7429

About the theme:

The increase of multilateral civil-military operations after the end of the Cold War has sharpened the issue of burden-sharing, as currently demonstrated by the ISAF mission in Afghanistan: US officials urging the European members of NATO to commit more troops, states mainly committed to combat operations inviting their fellow allies to remove their caveats, and so on. However, discussions about the manpower to be committed in Afghanistan are only the tip of the iceberg of burden-sharing. Below it are the problems of determining whether one ally has contributed enough to the collective action and whether the method through which this commitment has been determined was and stays appropriate. For example, it is questionable whether GDP is really a reliable indicator of one state's capacity to shoulder financial contributions in multilateral frameworks.

The workshop's goal is to explore the whole depth of the iceberg of burden-sharing. The focus is on the transatlantic framework and on commitments with regards to collective security. NATO's burden-sharing mechanisms and their limits are of course one of the relevant aspects. But it appears as important to analyze the relation between North American states, NATO and the development of the EU's Common Security and Defense Policy. This issue is particularly relevant in a Canadian perspective since the idea of a transatlantic security cooperation being structured by two pillars – the US and Europe – threatens to make Canada “the odd one out” in NATO. A further necessary broadening of the perspective on transatlantic burden-sharing comes from the example of UN peace operations, a traditional Canadian commitment.

The focus of the workshop is thus on how both states and multilateral organizations deal with the current standards of burden-sharing. It comprises the possibility that some actors might appear as “free riders” even though they make an essential although not so easily quantifiable contribution to the collective security through diplomacy or the acceptance of particularly risky missions. Related to this is that multilateral organizations such as the UN, NATO and the EU ensure funding of their missions in different ways and that some states might provide a bigger endeavor in one particular framework than in others. The question in this case is how and why claims to evenly participate in the burden-sharing are accepted or rejected and how this influences the practice in multilateral frameworks.